



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 09 octobre
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 02 octobre 2025

Étaient présent(e)s : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première Adjointe

Gérard GUERRERO, Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET⁽¹⁾, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjoint(e)s
Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Anne OLIVERO, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Conseiller(e)s municipaux(ales).

Étaient excusé(e)s et représenté(e)s : Hélène FERRANDI par Arthur MELIS, Djelloul OUARET par Manuel PINTO, Ludovic DI MEO par Patrick MAGRO, Bertrand CONNIN par Audrey CERMOLACCE,

Étaient absent(e)s : Gaëlle LECOQ, Thierry AUDIBERT, Nathalie CIPRIANI, Philippe REYNAUD,

Secrétaire de séance : Maëva CHALLIES-SANCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20251009-MOT-01-10-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025
Publication : 10/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

(1) Arrivé avant le vote de la 5^{ème} question



MOTION N°01-10-2025

OBJET : Motion de soutien à nos pharmacies.

Depuis le mois d'août 2025, le Gouvernement a pris de façon unilatérale, un arrêté qui met en péril le réseau et l'équilibre économique des pharmacies :

- Une baisse brutale des plafonds de remise qui correspond concrètement à une diminution de 25 % des revenus en 2026, et de 50 % en 2027.
- Une diminution des prix de médicaments essentiels qui aura pour conséquence leur non-distribution en France, cause des pénuries des médicaments actuelles.

Pour l'USPO (Union des Syndicats des Pharmaciens d'Officine) et la FSPF (Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France), les deux syndicats majoritaires, cet arrêté va engendrer progressivement, à très court terme la fermeture de 6 000 pharmacies soit 30 % en moyenne des pharmacies de France.

En 2024, près de 300 pharmacies ont déjà été fermées dans les communes de France. Chaque jour une pharmacie ferme ...

Pourtant, il faut savoir que chaque jour 4,5 millions de français franchissent la porte d'une pharmacie et que le réseau officiel assure plus de 146 000 emplois. C'est donc autant de citoyens qui seront impactés.

La conséquence pour la population est double :

1/ Avec la disparition des pharmacies de proximité, les gens devront faire des dizaines de km dans certaines régions pour trouver leurs médicaments, leurs traitements, pour bénéficier de conseils et de tous les services rendus par les pharmacies (vaccinations, entretiens pharmaceutiques, trod angine, trod cystites, téléconsultations...).

2/ Les pénuries de médicaments matures actuellement déjà importantes (plus de 4 000 références) ne feront que s'aggraver.

Ce sont des décisions qui sont pilotées et servent la BIG PHARMA, les industries pharmaceutiques, au détriment de la population et qui mènera à l'effondrement de notre système de soins.

Pendant la crise du COVID, c'est grâce aux pharmacies que nous avons pu tenir : vaccination, soins, accompagnement..., c'est aussi grâce aux pharmacies que le 3ème confinement a été évité.

A Septèmes nous avons pu le constater et même le vivre intensément.

Pour la CPTS « la Caravelle » (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) qui a vocation à fédérer l'ensemble des professionnels de santé des Pennes et de notre commune, c'est même une pharmacienne de la commune qui en est la présidente. La CPTS a œuvré avec la Mairie durant la crise COVID pour une facilitation de l'accès aux soins pour tous (vaccination COVID, test antigénique..) et œuvre encore aujourd'hui.

Les années COVID nous ont montré des pharmacies en première ligne. Les applaudissements de 20 heures leur étaient aussi destinés.

Avec les difficultés d'accès aux soins, et particulièrement aux généralistes, les pharmacies sont, encore plus que hier, des lieux indispensables, bien au-delà de la délivrance des ordonnances. Moins de pharmacies, ce serait moins de soins, moins d'accompagnement, et la certitude d'aggraver encore la situation. Alors que les pharmacies sont des piliers indispensables de la vie locale dans nos quartiers, nos villes et nos villages, l'État organise les déserts pharmaceutiques après les déserts médicaux.

Sans l'abrogation de cet arrêté, probablement aucune pharmacie ne survivrait à Septèmes.

C'est pourquoi nous apportons tout notre soutien à nos pharmaciens comme à l'ensemble de la profession. Au-delà de ce soutien de principe, la commune porte deux projets destinés à retrouver un accès plus facile aux généralistes, mais aussi aux spécialistes dans le cadre d'une coopération avec l'APHM, la commune est consciente qu'une offre médicale diversifiée doit être maintenue autour des quatre pharmacies de la commune. Elles sont une chance pour Septèmes et nous leur apportons notre soutien, mais aussi une vision afin d'assurer leur avenir.

Face à la crise des pénuries de médicaments et à l'avidité de laboratoires, au détriment des pharmacies et des patients, il faut garantir l'accès aux médicaments pour toutes et tous. Cela suppose de sortir la santé des logiques de profit et d'assurer une véritable égalité d'accès aux soins sur tout le territoire. À Septèmes aussi.

Le Maire,
Vice-Président de la Métropole
Aix-Marseille-Provence,



André MOLINO